

En 2021, chaque habitant du SIPOM jette en moyenne dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :



GASPILLAGE ALIMENTAIRE
14,5 kg an/hab.

TRI À LA SOURCE DES BIODECHETS – VALORISATION ORGANIQUE
54,9 kg an/hab.

DÉCHETS RECYCLABLES (consignes de tri classiques)
35,6 kg an/hab. dont 4,3 kg d'imprimés publicitaires

EXTENSION DE CONSIGNES DE TRI (emballages plastiques)
16,5 kg an/hab.

APPAREILS ÉLECTRIQUES + PILES
2,6 kg an/hab. dont 0,8 kg de piles

EMBALLAGES EN VERRE
4,9 kg an/hab.

TEXTILES, CHAUSSURES
6 kg an/hab.

DÉCHETS RÉSIDUELS
89 kg an/hab. dont 10,4 kg de couches bébé

135 kg qui ne devraient pas se trouver dans nos poubelles !

Ces déchets devraient être évacués via les filières dédiées et moins onéreuses.

